

Article

LE MONDE DU DROIT

Interview de Dany Khayat, Associé, Mayer Brown

4 avril 2017 – Par Dany Khayat

De nationalité libanaise et française, Dany Khayat a commencé sa carrière chez Sherman & Sterling à Paris après un DEA à l'Université Paris II Panthéon-Assas (1999). Il a rejoint Mayer Brown à Paris en 2008 où il est devenu l'associé responsable du département Contentieux et Arbitrage International.

En quoi Mayer Brown est un cabinet à la hauteur de vos espérances ?

Mayer Brown est plus qu'à la hauteur de mes espérances. Depuis près de 9 ans que j'y exerce, d'abord en tant que collaborateur, puis conseil et aujourd'hui associé, j'y ai trouvé un environnement extrêmement collaboratif dans lequel je me suis senti amplement soutenu, que ce soit au sein du bureau de Paris ou plus largement au sein de la structure globale. Mayer Brown est un cabinet très équilibré, avec un tiers des effectifs dans « les » Amériques, un tiers en Europe et un tiers en Asie. Le bureau de Paris y occupe une place très importante, ce qui est extrêmement utile dans un cabinet international comme le notre. J'ai eu la chance d'avoir le soutien sans faille de Jean-Philippe Lambert, le managing partner du bureau de Paris, qui a toujours porté et accompagné le développement de l'arbitrage international dans notre firme ce qui a permis à notre équipe d'être aujourd'hui connue de tous au sein de notre structure. Je crois qu'il m'est difficile d'être plus épanoui professionnellement !

Quels sont vos domaines de compétences ?

Nous sommes une équipe en pleine croissance qui a l'ambition de renforcer encore son positionnement comme l'une des meilleures équipes d'arbitrage international sur le marché. Nous sommes fiers de pouvoir conduire des procédures intégralement en français, anglais, espagnol et arabe et de compter parmi notre équipe des avocats issus de la culture juridique anglo-saxonne ou civiliste. Nous sommes reconnus pour nos compétences en matière de droit international qui nous permettent d'être « lead » sur des affaires de droit des investissements pour tous les clients du cabinet, qu'ils viennent d'Amérique du nord ou d'Asie, en passant par l'Amérique latine ou le monde arabe. Nous disposons également d'un excellent « track record » en matière de droit de la construction dans des projets d'infrastructure colossaux en Amérique centrale (comme l'arbitrage du

canal de Panama sur lequel nous sommes impliqués aux cotés de notre bureau de Londres) ou au Moyen-Orient dans le secteur énergétique, sans oublier les ressources naturelles (hydrocarbures ou miniers). Avec Alejandro Lopez Ortiz, associé et José Caicedo, counsel, et les avocats de l'équipe, nous sommes déterminés à affirmer encore notre positionnement comme équipe de référence en arbitrage international, à Paris, mais aussi plus largement en collaboration avec les autres bureaux de Mayer Brown, notamment à Londres, Frankfort, New York, Singapour, Hong Kong et au Brésil.

Quel est votre meilleur souvenir de carrière ?

J'ai vécu des moments exaltants ces dix-huit dernières années dans les deux cabinets au sein desquels j'ai exercé, avec une intensité parfois hors du commun. Parmi les nombreux moments palpitants de ma carrière, lorsque j'ai dû défendre des entreprises dans des domaines extrêmement sensibles impliquant la défense nationale, ou des Etats confrontés à des critiques très élaborées et parfois injustes, c'est de loin mon intervention pour la République de Gambie, dans plusieurs de leurs affaires, qui m'a marqué le plus profondément. Nous avons en effet défendu la République de Gambie dans plusieurs arbitrages internationaux et continuons aujourd'hui à le faire, y compris après le changement de régime qui a eu lieu récemment. Intervenir pour un pays si démuni mais dont les habitants et nos interlocuteurs sont si déterminés à tenter d'avancer malgré les conditions socio-économiques extrêmement difficiles et le manque absolu de moyen m'a rendu admiratif. A chacun de mes voyages ou des échanges que nous avons avec les représentants de l'Etat, nous travaillons avec des personnes qui ont pleinement conscience de leurs difficultés mais qui cherchent à faire progresser leur pays, sans doute encore un peu plus ces derniers mois avec les développements politiques dans ce pays. C'est une expérience humaine qui montre que notre profession réserve des moments exceptionnels, largement au-delà des enjeux juridiques ou économiques.

Propos recueillis par Arnaud Dumourier